

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Formation professionnelle dans la fonction publique

Les agents des 3 fonctions publiques ont droit à différents dispositifs de formation professionnelle tout au long de leur carrière. Certains dispositifs peuvent prendre la forme de congés spécifiques. Les formations peuvent permettre de s'adapter à un poste ou à l'évolution d'un métier. Elles peuvent également être suivies pour préparer un projet d'évolution professionnelle (mobilité, promotion, reconversion).

Fonction publique d'État (FPE)

Entretien de formation

Formations initiale et continue

Congé de formation professionnelle

Période de professionnalisation

Compte personnel de formation (CPF)

Bilan de compétences

Congé de transition professionnelle

Fonction publique territoriale (FPT)

Formations initiale et continue

Compte personnel de formation (CPF)

Congé de formation professionnelle

Bilan de compétences

Congé de transition professionnelle

Fonction publique hospitalière (FPH)

Formations initiale et continue

Période de professionnalisation

Compte personnel de formation (CPF)

Congé de formation professionnelle

Bilan de compétences

Congé de transition professionnelle

Questions – Réponses

- Comment se préparer aux examens et concours ?
- Entretien et passeport de formation de l'agent hospitalier : de quoi s'agit-il ?
- Que deviennent les heures acquises au titre du Dif ?

Toutes les questions réponses

Et aussi...

- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

